



Février 2019



Chers parents,

Un mois bien rempli! Une météo capricieuse qui a obligé les écoles à demeurer fermées, et donc de modifier notre calendrier scolaire.

Veuillez prendre note que la journée pédagogique du 17 juin a été remplacée par la journée de fermeture de l'école du jeudi 24 janvier. Donc la journée du 17 juin sera une journée d'école et celle du 24 janvier est devenue une journée pédagogique.

Un nouveau calendrier scolaire se trouve sur notre site.

#### Les soirées d'inscription

Les soirées d'information pour les inscriptions ont commencé dans la semaine 14 janvier. Les places sont limitées, car nous accueillons une vingtaine d'enfants venant de la fratrie.

Je remercie chaleureusement les parents, les enfants qui ont servi de guide ainsi que les personnels de l'école qui ont contribué à l'organisation de ces soirées qui demandent rigueur et constance dans la participation à cet événement.

#### Rencontres de bilan

Dans le courant du mois de février, vous aurez le plaisir de rencontrer le professeur de votre enfant. En effet, les rencontres de bilans commenceront dans la semaine du 11 février. Vous avez reçu l'horaire des rencontres. Ces rencontres sont des incontournables, elles sont l'occasion d'échanger sur les forces et les défis de votre enfant.

Merci d'être présents et à l'heure, à votre rendez-vous.

#### La coéducation, quelques rappels...

La coéducation est un moment toujours apprécié tant par les enfants que par les enseignants et les parents. Vous êtes donc les bienvenus en classe pour aider de manière



très diverse (selon les moyens mis en place par l'enseignant), les enfants dans leurs activités.

Le rôle du parent dans un tel contexte est très important, il est un gage de réussite dans le cheminement scolaire de l'enfant.

Il existe des documents sur le site de notre école qui expliquent clairement le rôle de chacun.

Être un coéducateur, c'est respecter le rythme de travail de l'enfant, et c'est aussi référer à l'enseignant si l'activité que vous animez ne fonctionne pas.

En effet, certains enfants peuvent se désorganiser, dans ce cas, il est impératif de cesser l'atelier, d'informer l'enseignant et de remettre à plus tard l'activité si cela est possible. **L'enseignant se chargera de faire un retour avec les enfants. Ils sont les seuls avec les éducateurs, les professionnels et la direction à être en autorité sur les enfants.**

**Les conflits entre enfants qui se déroulent à l'école doivent être réglés uniquement par les personnels de l'école.**

De la glace, de la pluie, de la neige!

Nous nous efforçons de rendre la cour accessible, en faisant appel à une firme de déglçage. Je vous invite à la prudence lorsque vous circulez dans la cour, et ce même si nous avons fait le nécessaire pour la rendre accessible.



La ponctualité à l'école

Il reste quelques enfants qui arrivent en retard à l'école ! Lorsque les retards sont systématiques, les enfants commencent la journée avec moins de motivation, ils sont désorganisés, ils ne peuvent pas participer aux rassemblements, ils prennent du retard dans leurs apprentissages, etc.

Merci chers parents, de les encourager à la ponctualité !

En toute collaboration,

Laurence Houllier

Directrice

La semaine de relâche arrive à grands pas

Les enfants seront en vacances du 4 au 8 mars inclusivement, le 11 mars est une journée pédagogique.

Profitez-en bien!



**Des nouvelles du CÉ, bref résumé :**

Notre dernier CÉ du 29 janvier a été annulé faute de quorum parent.

Malgré cela, plusieurs sorties éducatives ont été approuvées par courriels et une résolution pour l'organisation de la Féria a été faite.

Prochain CÉ : mardi 19 février

Et.....

